

## INFORMATIONS UTILES

### LE TRANSPORT A LA DEMANDE

La commune de Lanzaç, en partenariat avec LA REGION MIDI PYRENEES et LE CONSEIL GENERAL DU LOT met à votre disposition un service de transport à la personne le 1er et 3ème vendredi de chaque mois ; vous pouvez donc vous rendre au centre-ville de Souillac pour 3€.

Les établissements DESTREL effectuent, en fonction de la demande, un circuit LANZAC — CIEURAC — GREZELADE — LABORIE — LA DURANTIE

Les horaires et les points de rendez-vous peuvent être étudiés en fonction de vos besoins

N'hésitez pas, appelez la veille les établissements DESTREL au 06 09 37 26 90

### DECHETTERIE DE SOUILLAC

Le Bacour – 46200 SOUILLAC – Tél : 05 65 37 08 22

Ouverture les : Lundi et Jeudi : de 14h à 18h

Mardi, Mercredi, Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Ceci pour les particuliers et les professionnels

**RAPPEL :** Ne brûlons pas nos déchets verts à l'air libre ; d'autres solutions existent : le broyage des végétaux qui peut servir de paillage, les composteurs individuels, les déchetteries.

**QU'EST-CE QU'UN DÉCHET VERT ?**  
Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les feuilles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

**À QU'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?**  
Ils sont interdits les déchets verts :  
- aux particuliers,  
- aux agriculteurs,  
- aux collectivités territoriales.

**QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?**  
Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) et en particulier :  
- les brûlages agricoles pour raisons agronomiques ou sanitaires ;  
- l'éclaircie (principalement en zones de montagne ou accidentées) ;  
- le brûlage dirigé (pour prévenir d'incendies par les pompiers ou forestiers) ;  
- les brûlages dans le cadre de gestion forestière ;  
- en cas d'obligation légale de débroussaillage liée au risque de feu de forêt, (art 134-4 du code forestier)

**POURQUOI CETTE INTERDICTION ?**  
Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

**QUI PEUT RESPECTER L'INTERDICTION DU BRÛLAGE ?**  
Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilisation au risque incendie), il incombe à chacun de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police de maire).

**RAPPEL RÉGLEMENTAIRE**  
La température des déchets verts brûlés doit être supérieure à 100°C pendant toute la durée de la combustion.

### NUMEROS UTILES

Pompiers : 18 ou 112 - Samu : 15

Gendarmerie : 05 65 32 78 17

SAUR Dépannages : 05 81 91 35 07

ERDF Dépannages : 09 726 750 46

GRDF (gaz) Dépannages: 0800 47 33 33

## AGENDA

**Mardi 8 mai**  
Cérémonie du souvenir  
Vide Grenier  
Espace des Loisirs

**Vendredi 18 mai**  
Les règles du savoir-vivre dans la société moderne par le Théâtre de l'Usine de St Céré  
A la salle des fêtes

**Samedi 16 juin**  
Feu de la St Jean  
A Cieurac

**Judi 21 juin**  
Fête de la Musique  
Eglise et Espace des Loisirs

**Samedi 14 juillet**  
Marche au profit de la ligue contre le cancer  
Cérémonie du souvenir  
Repas républicain

**Week-End des 14 et 15 juillet**  
Fête votive

**Dimanche 16 septembre**  
6<sup>ème</sup> édition du ROC LANZAGAIS

## ETAT CIVIL

### Bienvenus aux nouveaux nés

Kenzo BEUROIS le 30 janvier  
Ayden, Maelian GANGLOFF  
CHAMBON le 21 mars

**Félicitations aux jeunes pacsés**  
Virginie CHAMBON et Christophe GANGLOFF le 5 février

**Félicitations aux jeunes mariés**  
Marie LOURENÇO et Éric DESSENY le 31 mars

**Une pensée pour ceux qui nous ont quittés**  
Roger MORA le 19 mars  
Virginie MARY le 2 avril



Cette gazette vous est présentée par l'équipe municipale.

N'hésitez pas à nous contacter par mail exclusivement :

mairie.lanzac@wanadoo.fr



## AU SOMMAIRE

Adressage

Le Budget

Le très haut débit arrive à Lanzaç

Les Associations

L'Agenda

État civil

Informations utiles

**lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00**  
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Téléphone : 05 65 37 88 53

Fax : 05 65 37 02 31

[mairie.lanzac@wanadoo.fr](mailto:mairie.lanzac@wanadoo.fr)

<http://www.lanzac.fr>

## OURS

Équipe de rédaction :

La commission communication :

Patrick BERNARD

Sandrine FRAYSSE

Jean-Pierre IZARD

Impressions : Atelier 46 - Souillac

Maquette : margophiles.com

N° 43 – Janvier – Février – Mars 2018

## ÉDITORIAL JEAN-CLAUDE FOUCHÉ

Lanzagaises, Lanzagais,

Après de longs mois d'hiver où la pluie repousse un peu plus chaque jour l'arrivée du printemps, chacun d'entre nous attend avec impatience les premiers rayons de soleil. Ce début d'année particulièrement pluvieux aura eu pour conséquence inondations, chutes d'arbres sur la chaussée et détérioration importante de nos routes.

Traditionnellement, le début d'année est ponctué par le vote des comptes de gestion de la commune et du budget pour l'année. La situation financière de la commune de Lanzaç est très satisfaisante et va nous permettre de poursuivre nos investissements sereinement. Néanmoins j'ai proposé au conseil municipal une révision de nos taux d'imposition (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti) afin de maintenir la situation de la commune en termes d'effort fiscal. Les investissements que nous réalisons sont subventionnés par le Département, la Région, l'Etat et par CAUVALDOR. Le montant de ces aides est conditionné par notre effort fiscal et après 9 années sans révision, nous nous approchons dangereusement du premier niveau d'aide. Cette révision acceptée en majorité par le conseil, porte sur 1% du produit de ces taxes ce qui représente en moyenne 2.96€ par habitant.

L'arrivée tant espérée du soleil, pour nombre d'entre nous tous est annonciatrice de travaux dans nos jardins ; les premiers jours de beau temps ont vu sortir tondeuses, débroussailleuses et autres motoculteurs. Je comprends que chacun ait hâte de réaliser ces travaux mais ils doivent être faits dans le respect du voisinage et des règles du code rural. J'en appelle aussi à vous tous pour entretenir les devantures de vos habitations dans la mesure de votre possible, vous participerez ainsi activement à l'embellissement de notre commune.

Les cérémonies et festivités du printemps s'approchent, le conseil et moi-même auront un grand plaisir à vous y retrouver et partager un agréable moment de convivialité.

Jean Claude FOUCHÉ – Maire de Lanzaç

## L'ADRESSAGE DANS NOTRE COMMUNE

Dénomination, Numérotation et Géo localisation

La commune de Lanzaç a choisi de travailler sur ce dossier afin d'apporter une priorité à la sécurité de nos concitoyens, notamment pour l'intervention des secours : du SAMU, du SDIS, aides à domicile.... La géo localisation permet de localiser et de certifier par le biais des GPS les lieux d'intervention.

De plus, avec le développement des technologies numériques, la généralisation des services via internet, l'explosion des livraisons de marchandises à domicile, l'adressage devient de ce fait une donnée d'intérêt général.

A ce jour, les noms des voies ont été retenus en conservant autant que possible le nom de tous les lieux dits existants sur notre commune. Ce travail a été effectué par un groupe de personnes constitué d'élus et de concitoyens ; Du fait de la configuration de notre commune, le choix de la numérotation métrique a été retenu. Après validation du nom de toutes les voies, il sera envoyé à chaque concitoyen une lettre d'information lui précisant sa nouvelle adresse accompagnée d'un «Certificat d'adressage» lui permettant d'informer tous les organismes publics. Les plaques de numérotation seront fournies gratuitement par la mairie.

## ☒ LE BUDGET

Chaque premier trimestre, les communes votent le budget communal ; c'est l'occasion de passer en revue les dépenses de l'année précédente et de provisionner celle de l'année à venir. Pour notre commune ce sont 4 budgets qui doivent être étudiés : le budget COMMUNAL, le budget EAU, le budget ASSAINISSEMENT et le budget CAMPING.

C'est également le moment de voter les taux d'imposition : Taxe d'habitation, Foncier/Bâti, Foncier/Non bâti. Ces taux une fois cumulés avec les taux d'imposition de la communauté de communes CAUVALDOR et du Département donnent l'impôt final acquitté par les administrés ; pour 2018, les taux de CAUVALDOR restent inchangés et ceux de la commune augmentent légèrement pour une hausse de 1% du produit de l'impôt communal.

**Le budget de la commune** s'équilibre de la façon suivante :

↓ Section de fonctionnement	691 654.94€	Recettes	360 863.20€	soit un	EXCEDENT de 330 791.74€
↓ Section d'investissement	494 869.62€	Recettes	527 407.89€		
RAR D	42 051.37€	RAR R	58 925.00€	soit un	DEFICIT de 49 411.90€

Les projets d'investissement pour 2018 sont les suivants : Numérotation et dénomination des voies, Aménagements de la place du village, de l'annexe mairie Cieurac (cuisine) et des vestiaires, Rénovation réseau éclairage public

**Le budget de l'eau** de la commune s'équilibre de la façon suivante :

↓ Section de fonctionnement	75 470.47€	Recettes	36 579.91€	soit un	EXCEDENT de 38 890.56€
↓ Section d'investissement	223 150.93€	Recettes	75 594.00€		
RAR D	20 000.00€			soit un	EXCEDENT de 167 556.93€

Les principaux projets 2018 : Poteaux incendie, Protection du périmètre de captage, Mise en conformité station de pompage et réserve d'eau des ateliers municipaux

**Le budget assainissement** de la commune s'équilibre de la façon suivante :

↓ Section de fonctionnement	96 099.34€	Recettes	52 704.23€	soit un	EXCEDENT de 43 395.11€
↓ Section d'investissement	209 525.09€	Recettes	264 599.69€		
RAR D	15 000.00€			soit un	EXCEDENT de 97 778.89€

Les principaux projets 2018 : Extension réseau, Nouvelle station d'épuration, Acquisition terrain et matériel

**Le budget camping** de la commune s'équilibre de la façon suivante :

↓ Section de fonctionnement	48 655.01€	Recettes	25 000.00€	soit un	EXCEDENT de 23 655.01€
↓ Section d'investissement	15 000.00€				
Dépenses	15 000.00€	Recettes	14 424.58€	soit un	EXCEDENT de 575.42€

## ☒ LE TRES HAUT DEBIT ARRIVE A LANZAC ☒

« Lot Numérique » mène des travaux de montée en débit afin de permettre à 90 communes d'accéder à un débit internet de qualité (de l'ordre de 20 Méga) ; nous sommes tous impatients de connaître les effets de la connexion très haut débit qui nous est annoncée comme imminente. Après la mise en place de l'armoire recevant les boîtiers de connexion, les tests sont en cours par l'opérateur ORANGE

**En quoi consistent les travaux de montée en débit ?**

Les problèmes de débit sont dus à la trop grande longueur du réseau actuel en cuivre, entre le central téléphonique et les habitations. Le signal ADSL (technologie permettant d'accéder à Internet via la ligne de téléphone) s'atténue avec la distance. La montée en débit consiste à réduire la longueur du réseau en cuivre, en le remplaçant en partie par de la fibre optique pour améliorer en conséquence le signal.

**Chez vous ?**

Vous avez peut-être constaté une amélioration de débit Internet chez vous. Très bien, vous n'avez rien à faire.

Vous n'avez pas constaté de changement ? Deux possibilités :

1. peut-être faut-il prendre contact avec votre opérateur pour changer d'abonnement ;
2. peut-être n'êtes-vous pas concerné car vous n'êtes pas relié aux infrastructures de votre commune qui ont bénéficié de ces travaux.

**+ d'infos :** Renseignez-vous sur [lot.fr/lot-numerique](http://lot.fr/lot-numerique): retrouvez la carte interactive qui détaille les travaux de montée en débit, pour tout ou partie de votre commune.

**LOT**  
NUMÉRIQUE

## ☒ LES ASSOCIATIONS ☒

### ☒ LANZAC ANIM'

**CIEURAC ANIM' a organisé sa première Chasse aux œufs à Cieurac**

Après plusieurs semaines de temps maussade, c'est avec plaisir que de nombreux petits lanzagais se sont retrouvés dimanche 1<sup>er</sup> avril, sous le soleil, pour une chasse aux œufs de Pâques.

Avec le parc du château de Cieurac comme terrain de jeu, armés de bottes et paniers, les enfants ont déniché la centaine d'œufs qui y étaient cachés. Les adultes n'étaient pas en reste puisque 5 œufs gros calibre y avaient été dissimulés à leur intention. Tous les participants ont pu apprécier la ballade dans le parc gentiment ouvert pour l'occasion par les propriétaires. L'après-midi s'est terminé sur la place par un goûter offert par Cieurac Anim'.

Les membres du comité des fêtes espèrent vous retrouver au parc des loisirs de Lanzac le **8 mai pour le quinzième vide grenier** puis le **samedi 16 juin pour la Saint Jean à Cieurac**.

**LANZAC ANIM' organisera comme chaque année la fête du village** qui se déroulera sur deux jours, le **14 et 15 juillet**

Programme de ce week-end festif,

- Le Samedi : Le matin aura lieu la marche contre le cancer,

L'après-midi un concours de pétanque et des jeux pour enfants seront organisés afin de se retrouver et de partager un moment convivial.

Pour finir la soirée, repas républicain aux lanzagais organisé en collaboration avec la mairie suivi de DJ Déém qui vous offrira une initiation salsa pour une ambiance assurée.

■ Le Dimanche, les traditionnelles aubades aux habitants de Lanzac débiteront dans la matinée, moment de rencontre et de communion entre les villageois au cours duquel les bénévoles de l'association passent en musique voir les habitants, chacun peut ainsi participer pour aider la fête ou encore accueillir les bénévoles autour de quelques dégustations locales...

La soirée commencera autour d'un apéritif pouvant être accompagné par des assiettes de tapas rythmé par le groupe « Fox blues on the rock's » et pour finir en beauté, le Feu d'Artifice offert par la mairie, sera tiré à minuit pour conclure ces deux jours de Fête.

**Ils nous attendent nombreux pour faire la fête !!!!**

### ☒ L'ESQUIROL

Un week-end de printemps très animé

**Samedi 17 Mars 2018 :** L'Atelier Cuisine de L'Esquirol avait invité, dans le cadre du 1<sup>er</sup> Concours de Soupes, à une dégustation gratuite ouverte à tous. Et les amateurs ou curieux sont venus nombreux à la Salle des Fêtes, bols en main, goûter, comparer, re goûter, les 15 soupes en concurrence. Un jury de 6 personnalités, digne de l'évènement, puisque l'on y retrouvait des professionnels comme les chefs Dany CHAMBON et Robert VERIL, Monique COUDERC et Jean-Paul HARS du Lycée Hôtelier, et de fins gourmets comme Jean Claude FOUCHÉ, maire de Lanzac, et Mado VIGNOLES, a départagé en tout anonymat les concurrents. Et le verdict est tombé. Vainqueurs : Martine et Guy CATHALA de Lachapelle-Auzac avec un velouté de panais au caviar balsamique. Un délice qui avait déjà fait l'unanimité du public. Tous les concurrents ont été récompensés grâce à la générosité d'entreprises et de particuliers (So Cook Cuisine de Malemort, La Ferme et la GAEC de Grézélade, Le Bistrot Chambon à Brive, Le Bistrot L'Alouette de Lanzac, Denis SZCZECH, ...). Une belle réussite pour cette première dont tous les présents ont demandé une réédition en 2019.

**Dimanche 18 Mars 2018** après-midi il n'y avait plus une chaise disponible chez Manon pour le traditionnel Thé Dansant du Printemps de L'Esquirol. Et entraînés par Francis DEVAUX et son saxophoniste près de 160 danseurs ont monopolisé le remarquable plancher de la salle de Manon jusqu'à plus de 19H00 ! Belle ambiance et des bénévoles toujours au top.

Des animations à venir

- **Judi 24 Mai** 14h30 l'activité jeux de l'esprit vous propose de revenir à l'école !

En effet, cette activité aura lieu les jeudi après-midi à partir de 14H30 à l'ancienne école de Lanzac au lieu du vendredi après-midi. Le « coup d'envoi officiel » de ce changement de date se fera le jeudi 24 mai avec ouverture à tous les lanzagais, adhérents ou non, débutants ou non. Un goûter sera offert. Nous vous y attendons nombreux !

Les joueurs auront l'ancienne école de Lanzac à disposition ... et rien que pour eux. Ce changement de date devrait favoriser une plus forte convivialité et attirer de nouveaux joueurs. Ce temps de rencontre n'est-il pas un bon moyen de combattre la solitude ou les caprices de la météo ? En plus du traditionnel scrabble qui réunit de fidèles joueuses depuis de nombreuses années il sera possible de pratiquer la belote, le tarot, les échecs, dominos, jeu de dames, monopoly, ... ou tout autre jeu de société que vous amèneriez.

Pour toutes informations contacter Josette Chatel Tél. 06.24.93.30.00 ou Maryvonne Delvert 06.77.82.65.63

- **Judi 21 juin 2018 :** Fête de la Musique

Comme les deux années précédentes L'ESQUIROL invite les Lanzagais à fêter dans la bonne humeur la musique.

Au programme :

- ↓ 18H30 : Concert de la Chorale Esperanza dans l'église
- ↓ 19H30 : Danses en lignes à l'Espace Loisirs
- ↓ 20H15 : Apéritif offert par L'ESQUIROL à la terrasse du Bistrot L'Alouette

Dîner sur place possible organisé par l'Alouette avec formule étudiée.

Pendant l'apéritif et le dîner prestations spontanées de musiciens locaux.

**Tous les musiciens, y compris débutants, sont les bienvenus.**

